

DEC212308INEE

**Décision portant cessations de fonctions et nominations de Mme Gaëlle Guéguen-Hallouët, directrice par intérim, de M. Matthieu Leprince, M. José Pérez et M. Pascal Le Floc'h, directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°6308 intitulée « Aménagement des usages des ressources et des espaces marins et littoraux (AMURE) »**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS

**Vu** la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6308 intitulée « Aménagement des usages des ressources et des espaces marins et littoraux (AMURE) » et nommant M. Olivier Thebaud, directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord des partenaires tutelles principales ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Olivier Thebaud, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

II. A compter de cette même date, Mme Gaëlle Guéguen-Hallouët, professeure à l'Université Bretagne Occidentale, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2021.

**Article 2**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Denis Bailly et Mme Annie Cudennec, directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaires, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

II. A compter de cette même date, M. Matthieu Leprince, professeur à l'Université Bretagne occidentale, M. José Pérez, cadre de recherche à l'Ifremer, et M. Pascal Le Floc'h, maître de conférence à l'Université Bretagne Occidentale, sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2021.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général  
Antoine Petit



DEC212255INSHS

Décision portant nomination de Mme Corinne Delmas aux fonctions de directrice et de Mme Séverine Misset aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°6025 intitulée Centre Nantais de Sociologie (CENS).

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant création de l'unité mixte de recherche n°6025 intitulée Centre Nantais de Sociologie (CENS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** le procès-verbal du conseil de laboratoire en date du 22 octobre 2020 ;

**Vu** la décision DEC202162INSHS en date du 19 janvier 2021 portant nomination de Mme Corinne Delmas aux fonctions de directrice par intérim et de Mme Séverine Misset aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°6025 intitulée Centre Nantais de Sociologie (CENS) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique.

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> août 2021, Mme Corinne Delmas, professeure des universités à l'université de Nantes, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche n°6025 intitulée Centre Nantais de Sociologie (CENS) jusqu'au terme du mandat de l'unité.


**Article 2**

A compter de cette même date, Mme Séverine Misset, maîtresse de conférence à l'université de Nantes est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°6025 intitulée Centre Nantais de Sociologie (CENS) jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**22 JUL. 2021**

Le président - directeur général  
Antoine Petit